



Une étude de la CIRGL et le HCR souligne que les réfugiés de longue durée risquent de devenir apatrides dans la région des Grands Lacs.

Une nouvelle [étude](#) réalisée par le Secrétariat de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) met en évidence les risques d'apatridie pour les réfugiés ayant passé plus de 20 ans en dehors de leur pays d'origine, notamment pour leurs descendants nés en exil.

L'étude, intitulée "*Réfugiés de génération en génération : prévenir l'apatridie par les solutions durables dans la région des Grands Lacs*", s'est concentrée sur les réfugiés rwandais en République démocratique du Congo (RDC), les réfugiés congolais au Rwanda, ainsi que les réfugiés sud-soudanais et congolais en Ouganda. Elle s'est basée sur des enquêtes et des discussions de groupe avec les réfugiés, ainsi que sur une analyse juridique et politique et des entretiens avec des responsables gouvernementaux, dans la mesure du possible.

L'étude a révélé que la plupart des réfugiés de longue durée ne disposent d'aucun document d'identité de leur pays d'origine et feraient face à d'énormes défis pour rétablir leur nationalité s'ils devaient jamais retourner dans ce pays. Ils s'identifient davantage au pays d'asile, et beaucoup - bien que pas tous - aimeraient acquérir la nationalité de leur pays d'accueil. Cependant, en pratique, l'accès à la naturalisation est impossible, tandis que de nombreux réfugiés ont du mal à renouveler même leurs documents d'identité de réfugié. Les lacunes dans les lois sur la nationalité signifient que ceux qui sont nés dans le pays d'asile sont particulièrement exposés au risque d'apatridie - surtout si leur naissance n'a pas été enregistrée et un acte de naissance délivré.

Selon l'étude, seulement huit pour cent des réfugiés adultes de longue durée interrogés possèdent un acte de naissance. Bien que les taux d'enregistrement des naissances aient considérablement augmenté pour les enfants de réfugiés nés dans les pays d'asile, notamment au Rwanda, seuls 28 pour cent des réfugiés adultes nés en Ouganda et six pour cent des adultes nés en RDC possédaient un extrait d'acte de naissance.

L'étude a formulé des recommandations aux autorités des trois pays concernés, ainsi qu'à la CIRGL et au HCR, afin de prévenir le risque d'apatridie dans le contexte de ces situations prolongées de réfugiés. Les recommandations comprenaient à la fois des réformes juridiques et des initiatives pratiques permettant aux réfugiés d'accéder aux voies légales d'acquisition de la nationalité qui existent déjà sur le papier.

Les recommandations incluent également la nécessité pour les États membres de la CIRGL de continuer à s'efforcer de garantir que tous les réfugiés disposent de documents d'identité valides délivrés par le pays d'asile, et de parvenir à l'enregistrement universel des naissances, y compris l'enregistrement tardif de la population adulte de réfugiés née dans le pays d'asile.

L'étude a été lancée lors d'une conférence régionale d'experts sur l'éradication de l'apatridie et l'accès à la documentation juridique, qui s'est tenue à Nairobi, au Kenya, du 25 au 27 juillet 2023. Cette conférence de trois jours a réuni des points focaux gouvernementaux sur l'apatridie des 12 États membres de l'ICGLR et d'autres experts clés pour discuter de la mise en œuvre des engagements pris pour éradiquer l'apatridie dans la région, et pour envisager de nouveaux engagements à prendre lors du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2023.



Les experts des 12 États de la CIRGL ont adopté [un document final](#) avec des recommandations clés pour intensifier les efforts visant à mettre fin à l'apatridie dans la région des Grands Lacs.

"Les conclusions de l'étude de la CIRGL et le HCR sont cruciales pour lutter contre les risques d'apatridie parmi les réfugiés de longue durée et leurs descendants dans la région, et guideront l'élaboration de la stratégie globale de la CIRGL pour des solutions durables dans la région des Grands Lacs", a souligné l'Ambassadeur Mohammed Yasir, Secrétaire exécutif adjoint de la CIRGL.

"Prévenir et lutter contre l'apatridie est essentiel pour les réfugiés qui ont passé plus de deux décennies en exil, car cela ouvre la voie à toute solution durable. Les efforts déployés lors de cette conférence et grâce aux résultats de cette étude aideront les gouvernements à faire face aux risques d'apatridie résultant du déplacement prolongé en facilitant l'accès des réfugiés aux documents d'état civil, d'identité et attestant de nationalité, ce qui est extrêmement important", a déclaré Kristine Hambrouck, Directrice régionale adjointe du HCR pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et la région des Grands Lacs.

En novembre 2014, le HCR a lancé sa campagne mondiale #J'existe pour mettre fin à l'apatridie d'ici 2024. Depuis lors, les États membres de la CIRGL et son Secrétariat ont montré leur volonté politique et leur engagement à lutter contre l'apatridie. Cependant, avec seulement un an et demi restant jusqu'à la fin de la campagne, seul un petit nombre d'engagements et d'autres mesures pour lutter contre l'apatridie ont été mis en œuvre par les États membres de la CIRGL et d'autres entités engagées.

Selon le rapport mondial du HCR sur les tendances de 2022, plus de 103 000 personnes apatrides résident au Burundi, au Kenya, au Rwanda, au Soudan du Sud et en Ouganda. Cependant, le nombre réel est présumé beaucoup plus élevé, car les statistiques existantes sur l'apatridie ne tiennent compte que des populations apatrides dans moins de la moitié des pays de la CIRGL et n'incluent pas ceux qui sont des réfugiés de longue durée ou leurs descendants nés en exil sans nationalité reconnue.

Étude complète disponible en anglais et en français.

-ICGLR & UNHCR : Réfugiés de Génération en Génération : Prévenir l'Apatridie par les Solutions Durables dans la Région des Grands Lacs, avril 2023, disponible sur : <https://www.refworld.org/docid/64b643374.html>

-CIRGL & HCR: Refugees from Generation to Generation: Preventing Statelessness by Advancing Durable Solutions in the Great Lakes Region, avril 2023, disponible sur: [opendocpdf.pdf \(refworld.org\)](#)

-Document final de la conférence régionale d'experts sur l'apatridie et la documentation d'identité juridique qui s'est tenue du 25 au 27 juillet 2023 à Nairobi, au Kenya, avec les experts d'État des États membres de la CIRGL, disponible en trois langues : [anglais](#) - [français](#) [Portugais](#)

FIN

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

- HCR Nairobi, Mme Faith Kasina, kasina@unhcr.org, +254 113 427 094
- Secrétariat de la CIRGL à Bujumbura, Mme Mildred Otunga, mildred.otunga@icglr.org, +257 75 50 23 38
- Bureau du Représentant spécial des nations unies pour la région des Grands Lacs à Nairobi, M. Penangnini Toure, tourep@un.org, +254 71 570 3417